

Réf: Dossier N° 125821

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSHIRA MINING CORPORATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI
DERRIERE LA CNPS NON LOIN DE L'HOTEL SAPHIR, Lot 153, Ilot
10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSHIRA MINING CORPORATION »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI
DERRIERE LA CNPS NON LOIN DE L'HOTEL SAPHIR, Lot 153, Ilot
10

Dirigeant(s) : M GNABO ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06462 du 19/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32356/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

